



États financiers annuels

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Genus Capital Management Inc. (« Genus »), le gestionnaire du Fonds, et approuvés par son conseil d'administration. La direction de Genus est responsable de l'information et des déclarations figurant dans les présents états financiers et dans les autres sections des états financiers.

Genus a recours à des procédés appropriés pour s'assurer de présenter des informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables jugées comme étant appropriées pour le Fonds par la direction sont énoncées à la note 2 des états financiers. L'information financière utilisée ailleurs dans le présent rapport annuel est cohérente avec les états financiers consolidés.

Le conseil d'administration de Genus est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers et de la supervision de l'exécution des responsabilités de la direction en matière d'information financière, y compris ses contrôles internes et ses processus d'audit.

/s/ Stephen Au
Chef de la direction
Genus Capital Management Inc.

/s/ Leslie G. Cliff
Présidente du conseil d'administration
Genus Capital Management Inc.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de
Fonds d'actions incidence élevée Genus (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023, et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes des états financiers, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- ▶ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à

l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;

- ▶ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vancouver, Canada
Le 28 mars 2025

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.
Comptables professionnels agréés

Fonds d'actions incidence élevée Genus

États de la situation financière

Aux 31 décembre [en dollars américains]	2024	2023
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie	5 126 303 \$	880 936 \$
Placements	100 828 703	75 229 343
Dividendes à recevoir	64 291	77 808
Marges déposées sur les contrats à terme standardisés	2 662 845	2 311 892
Profit latent sur les contrats à terme standardisés	178 934	143 782
Souscriptions à recevoir des porteurs de parts	928	47 297
Total de l'actif	108 862 004	78 691 058
Passif		
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et charges à payer	24 778	27 508
Distributions à payer aux porteurs de parts	1 178	124
Rachats à payer aux porteurs de parts	238	9 493
Perte latente sur les contrats à terme standardisés	121 717	344 669
Total du passif (compte non tenu de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)	147 911	381 794
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	108 714 093	78 309 264
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (série F)	2 210 151 \$	- \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (série O)	106 503 942 \$	78 309 264 \$
Parts rachetables en circulation (série F) (note 5)	17 701	-
Parts rachetables en circulation (série O) (note 5)	848 155	606 802
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (série F)	124,86 \$	- \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (série O)	125,57 \$	129,05 \$

Au nom du conseil d'administration de Genus Capital Management Inc.

/s/ Leslie G. Cliff
Administratrice

/s/ Wayne W. Wachell
Administrateur

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre [en dollars américains]	2024	2023
Revenu		
Revenu d'intérêts aux fins de distribution	132 024 \$	91 772 \$
Revenu de dividendes	1 783 120	1 220 219
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(80 960)	3 218
Revenus de prêt de titres	7 540	19 342
Autres variations de la juste valeur des actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Charges d'intérêts négatives	(24)	(209)
Profit net réalisé à la vente de placements	8 582 013	4 538 605
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les contrats à terme standardisés	365 924	(277 709)
Variation nette (de la perte) du profit latent(e) sur les placements et les dérivés	(4 780 313)	7 008 537
Total du revenu	6 009 324	12 603 775
Charges		
Honoraires des fiduciaires	5 129	4 920
Honoraires d'audit	7 567	8 371
Frais du comité d'examen indépendant	3 729	2 645
Droits de garde	14 365	9 669
Coûts liés à l'information aux porteurs de parts	32 314	32 238
Autres frais administratifs	143 918	113 754
Coûts de transaction	381 791	168 333
Charges d'intérêts	1 001	591
Total des charges d'exploitation	589 814	340 521
Résultat d'exploitation	5 419 510	12 263 254
Retenues d'impôt	(9 610)	(380 330)
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	5 409 900 \$	11 882 924 \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (série F)	(151 198) \$	- \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (série O)	5 561 098 \$	11 882 924 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice (série F)	1 232	-
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice (série O)	714 994	554 458
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part (série F)	(122,73) \$	- \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part (série O)	7,78 \$	21,43 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (série F) [en dollars américains]	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice (série F)	- \$	- \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(151 198)	-
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(21 579)	-
Gains en capital	(175 924)	-
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(197 503)	-
Transactions sur parts rachetables		
Emission de parts rachetables	2 392 349	-
Réinvestissement de parts rachetables	197 502	-
Rachat de parts rachetables	(30 999)	-
Augmentation nette découlant des transactions sur parts rachetables	2 558 852	-
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 210 151	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice (série F)	2 210 151 \$	- \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (série O) [en dollars américains]	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice (série O)	78 309 264 \$	63 132 147 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	5 561 098	11 882 924
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(1 036 120)	(1 456 500)
Gains en capital	(8 478 369)	(3 697 491)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(9 514 489)	(5 153 991)
Transactions sur parts rachetables		
Emission de parts rachetables	38 407 096	8 192 760
Réinvestissement de parts rachetables	9 502 008	5 153 335
Rachat de parts rachetables	(15 761 115)	(4 897 911)
Augmentation nette découlant des transactions sur parts rachetables	32 148 069	8 448 184
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	28 194 678	15 177 117
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice (série O)	106 503 942 \$	78 309 264 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (toutes les séries) [en dollars américains]	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice (toutes les séries)	78 309 264 \$	63 132 147 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	5 409 900	11 882 924
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(1 057 669)	(1 456 500)
Gains en capital	(8 654 293)	(3 697 491)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(9 711 992)	(5 153 991)
Transactions sur parts rachetables		
Emission de parts rachetables	40 799 445	8 192 760
Réinvestissement de parts rachetables	9 699 590	5 153 335
Rachat de parts rachetables	(15 792 114)	(4 897 911)
Augmentation nette découlant des transactions sur parts rachetables	34 706 921	8 448 184
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	30 404 829	15 177 117
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice (toutes les séries)	108 714 093 \$	78 309 264 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre [en dollars américains]	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Produit de la vente de placements	134 146 862 \$	81 376 593 \$
Achat de placements	(156 584 417)	(84 793 314)
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	1 787 027	839 454
Intérêt reçu, compte non tenu du profit sur les billets à court terme	132 024	91 772
Intérêts versés	(1 001)	(591)
Revenus de prêts de titres	7 540	19 342
Intérêts négatifs sur les placements	(24)	(209)
Charges d'exploitation payées	(209 752)	(167 937)
Produit net tiré des règlements de dérivés	14 971	8 335
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(20 706 770)	(2 626 555)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(11 348)	(632)
Trésorerie reçue des parts rachetables émises	40 845 814	8 151 654
Montants versés pour les parts rachetables rachetées	(15 801 369)	(4 898 152)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	25 033 097	3 252 870
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(80 960)	3 218
Augmentation nette de la trésorerie	4 245 367	629 533
Trésorerie au début de l'exercice	880 936 \$	251 403 \$
Trésorerie à la fin de l'exercice	5 126 303 \$	880 936 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Inventaire du portefeuille

[en dollars américains]

Au 31 décembre 2024

Actions ou valeur nominale	Description	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% du portefeuille total
Actions				
Matières premières				
39 000	Louisiana-Pacific Corp.	3 837 688	4 038 450	4,0
22 800	Steel Dynamics Inc.	2 890 475	2 600 796	2,6
206 800	Svenska Cellulosa AB SCA	2 970 689	2 628 693	2,6
		9 698 852	9 267 939	9,2
Industries				
12 300	Acuity Brands Inc.	2 558 001	3 593 199	3,6
381 300	Balfour Beatty PLC	1 965 640	2 171 871	2,2
11 300	Boise Cascade Co.	1 613 808	1 343 118	1,3
29 000	Fuji Electric Co., Ltd.	1 369 560	1 579 168	1,6
23 100	Generac Holdings Inc.	3 321 609	3 581 655	3,6
52 000	Kurita Water Industries Ltd.	2 124 907	1 834 360	1,8
8 700	Schneider Electric SE	2 212 611	2 170 248	2,2
		15 166 136	16 273 619	16,3
Biens de consommation discrétionnaire				
96 600	BorgWarner Inc.	3 337 129	3 070 914	3,0
284 300	Pearson PLC	3 223 925	4 564 695	4,5
152 000	Rivian Automotive Inc.	2 131 314	2 021 600	2,0
27 500	Stride Inc.	2 762 354	2 858 075	2,8
669 600	Taylor Wimpey PLC	1 462 717	1 023 948	1,0
		12 917 439	13 539 232	13,3
Biens de consommation de base				
20 400	Church & Dwight Co., Inc.	2 201 211	2 136 084	2,1
33 800	Colgate-Palmolive Co.	2 839 041	3 072 758	3,0
59 000	Essity AB	1 622 952	1 578 959	1,6
24 100	Kimberly-Clark Corp.	3 234 791	3 158 064	3,1
24 100	Sprouts Farmers Market Inc.	1 834 927	3 062 387	3,0
		11 732 922	13 008 252	12,8
Soins de santé				
12 900	AbbVie Inc.	2 492 617	2 292 330	2,3
5 900	Alnylam Pharmaceuticals Inc.	1 675 697	1 388 329	1,4
3 600	Argenx SE	1 962 983	2 236 696	2,2
27 900	Bristol-Myers Squibb Co.	1 631 826	1 578 024	1,6
49 700	Gilead Sciences Inc.	4 133 007	4 590 789	4,6
12 100	Insulet Corp.	2 960 785	3 158 947	3,1
20 600	Novo Nordisk A/S	1 903 939	1 785 511	1,8
3 500	United Therapeutics Corp.	1 353 635	1 234 940	1,2
		18 114 489	18 265 566	18,2
Immobilier				
26 500	BXP Inc.	2 144 857	1 970 540	2,0
750 700	CapitaLand Integrated Commercial Trust	1 079 526	1 062 052	1,1
55 100	Daiwa House Industry Co., Ltd.	1 668 774	1 703 206	1,7
166 000	Fonds de placement immobilier First Capital	1 988 089	1 957 544	1,9
84 700	Klepierre SA	2 766 320	2 438 268	2,4
		9 647 566	9 131 610	9,1
Technologies de l'information				
9 000	First Solar Inc.	2 281 964	1 586 160	1,6
20 900	International Business Machines Corp.	3 732 213	4 594 447	4,6
47 400	Marvell Technology Inc.	3 905 784	5 235 330	5,1
43 200	NVIDIA Corp.	3 763 072	5 801 328	5,7
22 000	Texas Instruments Inc.	4 422 083	4 125 220	4,1
		18 105 116	21 342 485	21,1
Total des actions		95 382 520	100 828 703	100,0
Coûts de transaction		(110 504)		
Total des placements		95 272 016	100 828 703	100,0
Contrats à terme standardisés				
Nombre de contrats		Prix contractuel	Profit (perte) latent(e) (\$)	
(90)	Contrats à terme en livres sterling, mars 2025	1,27	106 312	
22	Contrats à terme en dollars canadiens, mars 2025	0,71	(21 692)	
(25)	Contrats à terme en euros, mars 2025	1,05	47 822	
5	Contrats à terme en yens japonais, mars 2025	0,66	(14 550)	
(16)	Contrats à terme en couronnes suédoises, mars 2025	0,09	24 800	
26	Contrats à terme en francs suisses, mars 2025	1,14	(85 475)	
			57 217	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Notes des états financiers

31 décembre 2024 et 2023

1. ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Le Fonds d'actions incidence élevée Genus (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable constitué en vertu d'une convention de fiducie conclue entre Fiducie RBC Services aux investisseurs, à titre de fiduciaire (« fiduciaire ») du Fonds, et Genus Capital Management Inc., à titre de gestionnaire (« gestionnaire ») du Fonds. Le siège social du Fonds est situé au 860 – 980 Howe Street, Vancouver (Colombie-Britannique), Canada, V6Z 0C8.

La publication des états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 28 mars 2025.

2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et selon les exigences du Conseil des normes comptables du Canada.

a) IFRS 9, Instruments financiers

Le Fonds applique l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Selon cette norme, les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »), en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. L'évaluation et la décision à l'égard du modèle économique utilisé représentent un jugement comptable. Pour les passifs comptabilisés à la JVRN, les variations de la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre à l'entité sont présentées dans les autres éléments du résultat global, à moins que cela n'ait une incidence sur les montants comptabilisés dans le résultat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent les montants à recevoir ou à payer, actualisés, s'il y a lieu, au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. La juste valeur des actifs et passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

Les instruments financiers comprennent les actifs et les passifs financiers, comme les titres de créances et les titres de capitaux propres, le fonds de placement à capital variable et les dérivés, la trésorerie, les créances clients et autres débiteurs, et les dettes fournisseurs et autres créditeurs. Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats normalisés ou ventes normalisées d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et les dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'intention est exprimée, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

b) Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre intervenants du marché à la date d'évaluation. Les obligations, débentures et autres titres de créance (autres que les placements à court terme) sont évalués à la moyenne du cours acheteur-vendeur fourni par des courtiers en placement reconnus à la date d'évaluation au moment jugé approprié, au gré du fiduciaire. Les placements à court terme sont évalués au coût amorti qui se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. La valeur des titres, des contrats à terme sur indice boursier et des options sur indice boursier qui sont inscrits à la cote d'une bourse reconnue est établie au dernier cours négocié à la date d'évaluation, tel qu'il est publié dans un rapport d'usage courant ou autorisé comme étant officiel par une bourse de valeurs reconnue, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Si une telle bourse de valeurs n'est pas ouverte ce jour-là, la valeur repose sur les cours qui ont été établis le dernier jour où une telle bourse a été ouverte. Tout titre ou actif pour lequel aucun cours n'est facilement disponible est évalué à sa juste valeur de marché déterminée par le fiduciaire. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la fin de chaque exercice de présentation de l'information financière pour les transferts entre les niveaux 1 et 2 et à la date du transfert pour les transferts dans le niveau 3 ou hors de celui-ci.

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Notes des états financiers

31 décembre 2024 et 2023

c) Opérations sur titres et revenu

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et pertes réalisés sur les opérations de placement sont calculés selon le coût moyen. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende et le revenu d'intérêts aux fins de distribution est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement au taux d'intérêt nominal des obligations.

d) Autres actifs et passifs

Tous les montants à recevoir et à payer sont comptabilisés au coût ou au coût amorti. Le coût ou le coût amorti se rapproche de la juste valeur de ces actifs et passifs en raison de leur échéance à court terme.

e) Conversion des devises

Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars américains, monnaie qui est également sa monnaie fonctionnelle et de présentation. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change de clôture, chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, de même que les revenus et les charges, sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les profits et pertes réalisés et les variations des profits et pertes latents à la conversion des devises sont compris dans les états du résultat global.

f) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés dans l'achat et la vente de titres sont comptabilisés à titre de charge aux états du résultat global.

g) Profit latent ou perte latente sur les placements

Le montant de la variation, au cours de l'exercice, de la juste valeur des placements détenus à la date d'évaluation est présenté dans les états financiers à titre de variation du profit latent ou de la perte latente sur les placements.

h) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série pour l'exercice par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette série au cours de l'exercice.

i) Prêt de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres. Ces opérations consistent en l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie, la contrepartie s'engageant à rendre ces mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations prend la forme d'honoraires payés par la contrepartie et, dans certaines circonstances, d'intérêts et de dividendes payés sur les titres détenus à titre de garantie. Les revenus générés par ces opérations sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'engagement et inclus dans les états du résultat global.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

La juste valeur des instruments non cotés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours des courtiers obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications et ne pas être contraignants et exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de modèles, qui reposent habituellement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et sont examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire, indépendant de la partie qui les a créés. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de liquidité, s'il y a lieu.

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Notes des états financiers

31 décembre 2024 et 2023

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit lié à la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Se reporter à la note 4 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

b) IFRS 10 – Statut d'entité d'investissement

Le Fonds n'a pas consolidé ses résultats financiers avec ceux des sociétés sous-jacentes détenues comme placements étant donné que le Fonds est considéré comme une entité d'investissement. Les exigences des alinéas (a) à (c) du paragraphe 27 de l'IFRS 10 à l'égard des entités d'investissement sont respectées, car des fonds sont obtenus de nombreux investisseurs; les objectifs d'affaires du Fonds sont de réaliser des rendements sous forme de plus-value des placements sous-jacents; et les rendements des placements sont évalués sur la base de la juste valeur.

c) IFRS 12 – Intérêts détenus dans d'autres entités

Le Fonds peut investir dans d'autres fonds dans le cadre de sa stratégie de placement globale. Les paragraphes 19A à 19G de l'IFRS 12 exigent que des renseignements additionnels soient fournis pour les entités d'investissement qui ont des intérêts dans des filiales non consolidées. Une filiale est une entité qui est contrôlée par une autre entité. Le Fonds n'a de contrôle sur aucun fonds sous-jacent étant donné qu'aucun accord contractuel n'a été conclu entre eux et que, par conséquent, ils ne détiennent aucun pouvoir sur l'entité émettrice. De plus, le Fonds n'a pas la capacité d'exercer son pouvoir sur le fonds sous-jacent de manière à influencer sur le montant des rendements qu'ils obtiennent. Ainsi, la définition du contrôle, tel qu'il est défini au paragraphe 7 de l'IFRS 10, n'est pas respectée, si bien que le Fonds n'est pas tenu de fournir de l'information additionnelle. Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les informations concernant les intérêts du Fonds dans des entités structurées non consolidées sont présentées à la note 9.

4. PRÉSENTATION DE LA JUSTE VALEUR

La hiérarchie des justes valeurs accorde la priorité la plus élevée aux prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (évaluation par niveau) et la priorité la plus faible aux données non observables (évaluation de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – Données d'entrée qui reflètent les cours non ajustés dans un marché actif pour des actifs et passifs identiques auxquels le gestionnaire a accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 – Données d'entrée autres que les cours de marché qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, y compris les données d'entrée sur les marchés qui ne sont pas jugés actifs.

Niveau 3 – Données d'entrée qui ne sont pas observables. Il y a peu d'activité sur les marchés, sinon aucune. Les données d'entrée utilisées dans la détermination de la juste valeur exigent des estimations ou des jugements importants de la part de la direction.

Les évaluations de la juste valeur sont toutes récurrentes. Un titre ou un dérivé évalué à la juste valeur est classé au niveau 1 lorsqu'il est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est établie au moyen de données de marché observables (p. ex., des opérations sur des titres similaires du même émetteur) et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne nécessite l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas, elle est classée au niveau 3.

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Notes des états financiers

31 décembre 2024 et 2023

b) Contrats à terme standardisés

Les contrats à terme standardisés sont évalués au moyen des données d'entrée provenant de marchés qui ne sont pas jugés actifs. Ils sont donc classés au niveau 1 et sont réévalués à la valeur de marché, chaque date d'évaluation, selon le profit ou la perte qui aurait été réalisé(e) si les contrats avaient été liquidés.

Les tableaux suivants présentent, selon la hiérarchie des justes valeurs, les actifs et les passifs dérivés du Fonds évalués à la juste valeur de manière récurrente aux 31 décembre 2024 et 2023.

Au 31 décembre 2024

	Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Fonds d'actions incidence élevée Genus (en \$ US)				
Actions	100 828 703	-	-	100 828 703
Actifs dérivés – Contrats à terme standardisés	178 934	-	-	178 934
Passifs dérivés – Contrats à terme standardisés	(121 717)	-	-	(121 717)
	100 885 920	-	-	100 885 920

Au 31 décembre 2023

	Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Fonds d'actions incidence élevée Genus (en \$ US)				
Actions	75 229 343	-	-	75 229 343
Actifs dérivés – Contrats à terme standardisés	143 782	-	-	143 782
Passifs dérivés – Contrats à terme standardisés	(344 669)	-	-	(344 669)
	75 028 456	-	-	75 028 456

5. PARTS RACHETABLES EN CIRCULATION

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables qui sont de rang égal à tous égards et représentent une participation proportionnelle dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Le Fonds a été créé le 15 mai 2014. Avant le 23 octobre 2017, le Fonds était un organisme de placement collectif non public. Du 23 octobre 2017 au 6 septembre 2019, le Fonds offrait des parts de série F au public. Les parts de série F du Fonds ont cessé d'être offertes au public le 6 septembre 2019 et le Fonds était un organisme de placement collectif non public jusqu'au 19 janvier 2024, date à laquelle le Fonds est redevenu un organisme de placement collectif public et il offre des parts de série F au public depuis cette date.

Les parts rachetables du Fonds sont classées à titre de passifs financiers dans les états de la situation financière étant donné que le Fonds a l'obligation de distribuer son revenu afin de réduire les impôts au minimum, si bien qu'il ne peut éviter les distributions en trésorerie et que les parts ont une option de rachat en cours, le tout ne respectant pas les critères de l'alinéa d) du paragraphe 16A de l'IAS 32, permettant de les classer à titre de capitaux propres.

Les parts de série O sont offertes par voie de placement privé. Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui ont un compte à honoraires forfaitaires auprès de leur courtier.

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Notes des états financiers

31 décembre 2024 et 2023

Les variations des parts de série O rachetables en circulation des Fonds pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 se présentent comme suit :

	Série F Parts	Série O Parts
<i>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024</i>		
Parts en circulation au début de l'exercice	-	606 802
Émission de parts	16 335	279 595
Rachat de parts	(216)	(113 913)
Parts réinvesties	1 582	75 671
Parts en circulation à la fin de l'exercice	17 701	848 155

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Parts en circulation au début de l'exercice	-	540 676
Émission de parts	-	65 004
Rachat de parts	-	(38 810)
Parts réinvesties	-	39 932
Parts en circulation à la fin de l'exercice	-	606 802

6. IMPÔTS SUR LE REVENU

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds était admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds distribue à ses porteurs de parts la totalité de son revenu annuel imposable, y compris la part imposable du montant net de ses gains en capital réalisés, ce qui lui permet de ne pas avoir à verser d'impôt. Ces revenus sont imposables entre les mains des porteurs de parts et non dans le Fonds. Aucune provision pour impôt canadien sur le revenu n'a donc été établie dans les présents états financiers. Les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés dans l'avenir.

Le Fonds peut être amené à payer des impôts sur le revenu ou sur les gains réalisés sur des placements aux États-Unis et dans d'autres pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées distinctement dans les états du résultat global. Le Fonds ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital pouvant être reportée.

Au 31 décembre 2024, les pertes en capital du Fonds pouvant être reportées en avant se présentaient comme suit :

	Pertes en capital reportées en avant (en \$ US)	
	2024	2023
Fonds d'actions incidence élevée Genus	- \$	- \$

7. CHARGES

Le Fonds engage des frais qui peuvent précisément lui être attribués. Les charges communes des Fonds gérés par le gestionnaire sont réparties proportionnellement. Le gestionnaire offre des services de placement et des services-conseils ou prend des dispositions pour la prestation de ces services.

a) Coûts de transaction

Le tableau suivant présente un sommaire des coûts de transaction du Fonds, y compris les commissions de courtage, compte tenu des transactions effectuées dans le portefeuille pour les exercices clos les :

Fonds d'actions incidence élevée Genus

(en \$ US)

	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	\$	%	\$	%
Total des coûts de transaction	366 820	100	159 998	100
Accords relatifs aux courtages	158 643	43	77 827	49

Note : Les accords relatifs aux courtages font partie de la commission versée aux courtiers. Le Fonds a recours à des accords relatifs aux courtages (auparavant connus sous le nom de « rabais de courtage ») pour les biens et services relatifs à la recherche ou les biens et services relatifs à l'exécution d'ordres reçus.

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Notes des états financiers

31 décembre 2024 et 2023

8. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

En raison de ses activités de placement, le Fonds est exposé à divers risques financiers. Les risques importants qui concernent le Fonds sont décrits ci-dessous.

a) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur des instruments financiers détenus par le Fonds qui sont libellés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation du Fonds varie en raison des fluctuations des taux de change. Le tableau ci-dessous présente le risque de change auquel le Fonds qui détient des actifs libellés en monnaies autres que la monnaie de présentation était exposé aux 31 décembre 2024 et 2023.

31 décembre 2024

	Dollar canadien	Livre sterling	Euro	Dollar australien	Yen japonais	Autres	Total
Fonds d'actions incidence élevée Genus (en \$ US)	4 298 510	7 761 000	6 845 595	479	5 116 860	7 056 201	31 078 645

31 décembre 2023

	Dollar canadien	Livre sterling	Euro	Dollar australien	Yen japonais	Autres	Total
Fonds d'actions incidence élevée Genus (en \$ US)	879 170	4 712 257	7 138 395	832 644	10 559 862	5 935 049	30 057 377

Aux 31 décembre 2024 et 2023, si la monnaie de présentation s'était raffermie ou affaiblie de 5 % par rapport à toutes les devises, tous les autres facteurs demeurant constants, la valeur liquidative aurait augmenté ou diminué approximativement des valeurs présentées dans le tableau qui suit. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

	31 décembre 2024 Appréciation (-) ou dépréciation (+) de 5 % \$	31 décembre 2023 Appréciation (-) ou dépréciation (+) de 5 % \$
Fonds d'actions incidence élevée Genus (en \$ US)	+ ou - 1 553 932	+ ou - 3 870 628

b) Autre risque de prix

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine aura probablement un effet soutenu sur les marchés financiers sur lesquels le Fonds exerce ses activités. Le gestionnaire du Fonds applique des procédures régulières d'évaluation des risques et maintient des contrôles rigoureux de ses comptes, soldes et transactions. À la date de publication des états financiers, aucun événement important ni aucune condition importante n'avait d'incidence sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation.

L'autre risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier, à son émetteur, ou à tous les autres facteurs influant sur tous les instruments négociés dans un secteur ou un sous-secteur. Tous les titres présentent un risque de perte en capital.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition à l'autre risque de prix des instruments de placement en raison des fluctuations des titres sur le marché général aux 31 décembre 2024 et 2023. Le tableau présente aussi l'incidence sur la valeur liquidative du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % sur le marché boursier.

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Notes des états financiers

31 décembre 2024 et 2023

	Exposition à l'autre risque de prix \$	% de la valeur liquidative	Incidence d'une hausse (+) ou d'une baisse (-) de 5 % \$	
31 décembre 2024				
Fonds d'actions incidence élevée Genus (en \$ US)	100 828 703	92,7	+ ou -	5 041 435
31 décembre 2023				
Fonds d'actions incidence élevée Genus (en \$ US)	75 229 343	96,1	+ ou -	3 761 467

c) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations en temps opportun ou à un prix raisonnable. Les placements du Fonds étant considérés comme facilement négociables et très liquides, le risque d'illiquidité du Fonds est considéré comme minime.

d) Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration exprimé en pourcentage du total des placements :

Fonds d'actions incidence élevée Genus (en \$ US)

Secteur	31 décembre 2024 (%)	31 décembre 2023 (%)
Actions		
Technologies de l'information	21,1	27,9
Soins de santé	18,2	19,4
Industries	16,3	16,7
Biens de consommation discrétionnaire	13,3	3,5
Biens de consommation de base	12,8	13,6
Matières premières	9,2	3,8
Immobilier	9,1	7,6
Services publics	-	2,8
Services de communication	-	4,7
Total	100,0	100,0

9. PARTIES LIÉES

Le gestionnaire, les administrateurs et les membres de leur famille, et les employés détiennent des placements dans le Fonds comme suit :

	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	Parts (série O)	Valeur marchande \$	Parts (série O)	Valeur marchande \$
Fonds d'actions incidence élevée Genus (en \$ US)	6 117	768 063	5 713	737 283

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Notes des états financiers

31 décembre 2024 et 2023

10. PRÊT DE TITRES

Le Fonds peut participer à un programme de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs, afin de dégager un revenu supplémentaire. La valeur marchande globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne dépassera pas 50 % de la juste valeur des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie d'au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie se compose majoritairement de titres à revenu fixe. Le revenu tiré du prêt de titres présenté dans les états du résultat global ne tient pas compte des charges de prêt de titres que le dépositaire du Fonds est en droit de recevoir.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, les revenus de prêt de titres se présentaient comme suit :

Fonds d'actions incidence élevée Genus	2024	2023
	(\$)	(\$)
Revenus de prêt de titres, montant brut	13 051	30 079
Charges de prêt de titres	(4 568)	(10 528)
Revenus de prêt de titres, montant net	8 483	19 551
Retenues d'impôt sur les revenus de prêt de titres	(943)	(209)
Revenus de prêt de titres reçus par le Fonds, montant net	7 540	19 342

Les charges de prêt de titres représentent 35 % (35 % en 2023) du revenu brut tiré du prêt de titres, la totalité de ces charges ayant été versée au dépositaire du Fonds.

Le tableau suivant résume les titres prêtés et les garanties détenues aux 31 décembre 2024 et 2023 :

Fonds d'actions incidence élevée Genus

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
	(\$)	(\$)
Titres prêtés	6 050 511	13 475 016
Garanties reçues	6 171 524	13 744 520
Pourcentage des garanties par rapport aux titres prêtés	102	102